

Image not found or type unknown



# SAISIE/SALAIRE:RETARD DE 5 JOURS DE PAIEMENT PENSION ALIMENTAIRE

Par **ADIR**, le **08/06/2009** à **13:43**

Bonjour,

J'avais 5 jours de Retard sur le paiement de la pension alimentaire.

J'ai été averti par mon employeur qu'un huissier lui avait remis une saisie sur salaire pour la totalité de cette pension de 560 Euros (je gagne 1500 Euros par mois).

N'y a t il pas abus de faire effectuer une saisie sur salaires au bout de 5 jours de retard (il n'y avait jamais eu d'incident auparavant), sans en être averti avant et surtout pour la totalité et en une fois.

Merci de votre réponse